



# Divagation chien qui crée un accident chez moi

Par **thiebault patricia**, le **11/11/2018** à **18:52**

bonjour

En juin 2018 le chien du voisin est arrivé chez moi dans ma direction alors que j'étais en train de préparer ma jument qui était attachée. Quand elle a vu le chien a eu peur à tiré sur sa longe et s'est tuée sous mes yeux. Aujourd'hui 11 novembre 2018 alors que j'allais donner du foin aux poneys qui étaient en pâture je les ai vus galoper apeurés c'était encore deux chiens cette fois-ci qui s'étaient introduits dans ma pâture il courraient partout. Encore ceux du même voisin.

L'assurance du voisin ne veut pas me rembourser ma jument c'est inadmissible et ça continue voilà. Quoi faire ?

merci d'avance

cordialement

quoi faire

Par **janus2fr**, le **12/11/2018** à **07:46**

Bonjour,

Vous dites que l'assurance refuse de vous indemniser, c'est normal si ce type d'accident n'est pas prévu au contrat.

Il va donc vous falloir mettre directement la responsabilité de votre voisin en cause devant la justice. Je vous conseille, pour cela, de voir avec un avocat, car l'affaire peut être trop complexe pour la défendre seule.

Par **Tisuisse**, le **12/11/2018** à **08:41**

Bonjour,

Je rappelle, à ce titre, que le propriétaire du/des chiens est présumé responsable des dommages causés par ses chiens même s'ils se sont échappés de leur enclos. Le juge vous donnera certainement gain de cause si vous avez des preuves que ce sont bien les chiens du voisin. Votre avocat vous aidera dans ce sens.

Par **youris**, le **12/11/2018** à **09:36**

bonjour,

il faudra prouver que ce sont bien les chiens du voisin en état de divagation qui ont provoqué cet accident.

je suppose que vos animaux sont assurés et que l'assurance peut vous aider dans cette situation.

salutations